

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **quatrième jour de juin 2007 à 20h00** à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

07-06-172

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 7 mai, 16 mai 2007.

ADOPTÉE

07-06-173

Avis au ministre de la Justice – Départ du juge municipal

ATTENDU l'article 42 de la Loi sur les cours municipales;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 54 de la Loi no 68 (2002, chapitre 21) un juge municipal demeure habile à exercer sa profession d'avocat devant la Cour du Québec jusqu'au 1^{er} septembre 2007;

ATTENDU QUE le juge municipal l'Honorable Claude Caron a manifesté son intention de quitter ses fonctions;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'aviser le ministre de la Justice ainsi que le juge en chef des cours municipales du départ du juge Claude Caron de la cour municipale de Princeville le 1^{er} septembre prochain.

ADOPTÉE

07-06-174

Ratification des chèques, des dépôts salaires et du temps supplémentaires

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration :
- En date du 5 mars 2007

- no 7CH000342	annulé
- En date du 7 mai 2007	
- no 7CH000655	annulé
- En date du 8 mai 2007	
- nos 7CH000735 à 7CH000739	3 734.18 \$
- En date du 11 mai 2007	
- nos 7CH000740 à 7CH000742	6 358.34 \$
- En date du 14 mai 2007	
- nos 7CH000743 à 7CH000748	19 787.83 \$
- En date du 18 mai 2007	
- nos 7CH000749 à 7CH000761	12 189.84 \$
- En date du 18 mai 2007	
- no 7CH000762	12 291.37 \$
- En date du 25 mai 2007	
- nos 7CH000763 à 7CH000768	2 169.26 \$
- En date du 29 mai 2007	
- nos 7CH000769 à 7CH000777	26 310.49 \$
- dépôts salaires des périodes 200719 à 200722	
- temps supplémentaire des périodes 200719 à 200722	

ADOPTÉE

07-06-175

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

Fonds administration :

- En date du 4 juin 2007	
- nos 7CH000778 à 7CH000907	320 523.97 \$

Fonds immobilisation :

- En date du 4 juin 2007	
- nos 7CH200012 à 7CH200014	184 151.48 \$

ADOPTÉE

Dépôt des états financiers d'organismes subventionnés - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville suivants - ORASSE et Balle-Molle Mineur.

07-06-176

Emprunt temporaire – Construction de la bibliothèque

ATTENDU l'article 567, paragraphe 2°, de la Loi sur les cités et villes;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires

jusqu'à un montant n'excédant pas 700 000 \$ pour payer les dépenses effectuées en vertu du règlement no 2006-111;

Cet emprunt temporaire sera contracté à la Caisse Desjardins de l'Érable selon les taux d'intérêts en vigueur et sera remboursable lors du financement permanent de ce règlement no 2006-111;

Il est également unanimement résolu que le maire et la trésorière soient et ils sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, le ou les documents relatifs à ces emprunts temporaires.

ADOPTÉE

07-06-177

Congrès Association des greffiers de cours municipales du Québec

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser la greffière de Cour, Louise Levasseur, à assister au congrès 2007 de l'AGCMQ du 3 au 5 octobre 2007 qui se tiendra à Québec. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

07-06-178

Engagement d'un étudiant au service des Travaux publics

ATTENDU QUE le service de voirie engage durant la saison estivale des étudiants pour accomplir le travail de voirie nécessaire au bon fonctionnement de la ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Monsieur Francis Raymond, étudiant, pour effectuer des travaux d'entretien de pelouse et de voirie;

QUE Francis Raymond soit engagé du 28 mai au 25 août 2007 selon les conditions d'embauche prévues à la convention collective actuelle.

ADOPTÉE

07-06-179

Paiements 2007 des services de la Sûreté du Québec

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'autoriser la trésorière à effectuer le paiement pour et au nom de la Ville de Princeville de la somme de 243 031 \$ pour le 30 juin 2007 et un montant de 243 030 payable pour le 31 octobre 2007 pour les services de la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

07-06-180

Installation de panneaux d'arrêt sur la rue Fréchette

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire sécuriser les citoyens qui circulent dans le secteur de la rue Fréchette;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a construit un nouveau tronçon de rue dans ce secteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le Conseil municipal de la Ville de Princeville autorise l'installation de nouveaux panneaux d'arrêt dans le secteur de la rue Fréchette pour contrôler la circulation et sécuriser les gens du secteur;

QU'un premier panneau d'arrêt soit installé à l'intersection des rues Lecomte et Fréchette et qu'un deuxième panneau d'arrêt soit installé près du numéro civique 345 de la rue Fréchette.

ADOTPÉE

07-06-181

Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 559-97 sur la circulation des camions et des véhicules-outils

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 559-97 sur la circulation des camions et des véhicules-outils, afin d'y inclure notamment la rue Mgr Poirier.

Réfection de la toiture du Centre Sportif - Reporté

07-06-182

Demande de prêt de salle – Filles d'Isabelle de Princeville

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise la location de la salle du Centre communautaire Pierre-Prince gratuitement pour la tenue des activités qui auront lieu en 2007-2008 soit :

Mardi, 18 septembre 2007 (Bingo)	entre 17 h et 23 h
Samedi, 2 février 2008 (Journée d'Amitié)	entre 9 h et 22 h
Dimanche, 13 avril 2008 (Gala Folklorique)	entre 19 h et 20 h

ADOPTÉE

07-06-183

Confirmation de mandat à l'ingénieur pour les tranchées drainantes à la prise d'eau potable

ATTENDU QUE ce mandat s'inscrit dans la suite logique du mandat général d'amélioration de la prise d'eau potable amorcée il y a plusieurs années;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil confirme le mandat de la firme d'ingénierie Teknika HBA pour confectionner les plans et devis pour tranchées drainantes à la prise d'eau de la Ville de Princeville;

QUE la trésorière soit autorisée à payer la facture en date du 26 avril 2007 au montant total de 3 447,56 \$.

ADOPTÉE

07-06-184

Subvention annuelle - ORASSE

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville autorise le versement

d'un montant de 3 500 \$ à l'organisme ORASSE de Princeville pour l'année 2007.

ADOPTÉE

07-06-185

Second projet PRU2-705 – Règlement modifiant le règlement de zonage no 89-212

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le second projet de règlement (PRU2-705) tel que déposé par le greffier modifiant le règlement de zonage no 89-212 en réduisant les zones Ra 12 et Vc 4 pour agrandir la zone Ag 14 en raison qu'il ne peut pas y avoir de construction résidentielle sur les parties des zones Ra 12 et Vc 4 qui sont transférées à la zone Ag 14.

ADOPTÉE

07-06-186

Demande à la CPTAQ – Sylvie Houde

ATTENDU QUE la demanderesse Sylvie Houde s'adresse à la Commission afin d'obtenir l'autorisation de vendre une partie de sa propriété d'une superficie d'environ 50 acres sur partie des lots P-1B et P-1A rang 12 du cadastre du canton de Stanfold à un voisin possédant des terrains contigus.

ATTENDU QUE la demanderesse est spécialisée dans l'élevage de chevaux et que la superficie résiduelle est suffisante.

ATTENDU QUE la demande est conforme avec le règlement de zonage de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, et résolu unanimement d'appuyer la présente demande et de recommander à la commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

ADOPTÉE

07-06-187

Vente d'un terrain résidentiel – 115 Fréchette

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Émilie Lefebvre et Steve Lemelin ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-209 (115 Fréchette) pour le prix de 15 565.00 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

07-06-188

Demande de dérogation mineure – 175 Rivard

ATTENDU QUE ce terrain a une grande superficie ;

ATTENDU QUE ce garage accessoire ne cause pas d'impact au voisinage;

ATTENDU QUE le rapprochement du bâtiment principal vers la rue est très minime;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Michel Poirier afin de permettre la construction d'un garage privé accessoire de 67 m², ce qui représente une dérogation de 26 m² de plus que permis à la réglementation et l'agrandissement de la résidence dans le prolongement de la façade existante pour un empiètement supplémentaire de 0,10 m dans la marge avant.

ADOPTÉE

07-06-189

Honoraires pour révision du plan-concept du Parc multi-sports

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a révisé son plan concept du parc multi-sports qui sera aménagé dans le secteur Ouest de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE 30% des honoraires professionnels restaient à payer à Mario Besette aménagiste;

ATTENDU QUE le coût des honoraires pour réviser le plan concept du parc multi-sports a été majoré compte tenu de l'augmentation de l'estimée pour sa réalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le Conseil municipal de la Ville de Princeville autorise le paiement des honoraires supplémentaires au montant de 3 112.99 \$ (avant taxes) de Monsieur Mario Besette, aménagiste, pour la révision du plan concept du parc multi-sports qui sera aménagé dans le secteur Ouest de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

07-06-190

Subvention annuelle – Balle molle mineure

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder une subvention de 2 000\$ à l'organisme de la balle molle mineure de Princeville pour l'année 2007.

ADOPTÉE

07-06-191

Subvention non-récurrente pour la fourniture de gilets au soccer mineur

Sur la proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que le conseil autorise une subvention non-récurrente pour la fourniture de gilets au soccer mineur de Princeville au montant de 2 000 \$, le paiement étant directement versé au fournisseur soit Girouard La Souce du Sport.

ADOPTÉE

07-06-192

Avis de motion – Modification du règlement de tarification pour les services des Loisirs – Augmentation du tarif de location des heures de glace

Avis de motion est donné par le conseiller André Bergeron, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance régulière, spéciale ou ajournée, une modification du règlement de tarification pour les services des Loisirs afin d'augmenter le tarif de location des heures de glace

07-06-193

Aide financière – Journée Bouger en famille

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accorde une aide financière de 150 \$ pour la Journée Bouger en famille.

ADOPTÉE

Demande de résidents rue Moreau – à l'Étude.

07-06-194

Conférence régionale des élus

ATTENDU QUE l'invitation produite par la Conférence régionale des élus pour participer à un tournoi de golf;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le Conseil municipal de la Ville de Princeville autorise l'achat d'un billet de golf pour la participation de M. le maire Gilles Fortier au Tournoi de golf de la Conférence des élus de la région Centre du Québec.

ADOPTÉE

07-06-195

Unité régionale de loisir et de sport Centre du Québec

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire participer à la remise du prix Dollard-Morin, bénévole en loisir et en sport remis à un employé de la Ville de Princeville;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire déléguer quelques représentants à cette remise de prix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville autorise la participation de quatre représentants à la remise de prix Dollard-Morin qui sera remis à Monsieur Christian Chartier pour son implication bénévole dans l'organisation du parc école qui sera aménagé à l'École Sacré-Cœur de Princeville;

QUE ce conseil autorise le paiement de quatre billets au coût total de 48 \$.

ADOPTÉE

07-06-196

Croix-Rouge Canadienne

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser un montant de 125 \$ à la campagne de financement 2007 menée par la Croix-Rouge Canadienne.

ADOPTÉE

07-06-197

Demande pour Adelante en Perù

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ au projet Adelante en Perù, parrainé par Impact Emploi de l'Érable afin d'aider à la réinsertion sociale des participants.

ADOPTÉE

07-06-198

Félicitations aux finalistes et gagnants de Princeville au Panthéon de la Performance

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire féliciter les industriels et commerçants de Princeville qui ont été en nomination au Panthéon de la performance organisé par la Chambre de Commerce des Bois-Francs Érables;

ATTENDU QUE l'étude notariale Boudreau et associés, sncrl, de Princeville a remporté le prix d'excellence dans la catégorie « Entreprise de services ».

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville transmettre ses félicitations à Boudreau et associés ainsi qu'à Wesco N.A. de la Ville de Princeville pour leur nomination au Panthéon de la performance organisé par la Chambre de Commerce des Bois-Francs Érables.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

07-06-199

Ajournement au 11 juin 2007

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière